

sistaient à cette fête, ainsi que de nombreux parents des élèves et amis de l'institution.

La séance dramatique et musicale, française et anglaise, a vraiment charmé l'auditoire. Un drame en trois actes intitulé: *Mariam*, et tiré du *Rayon de Monlaur*, a été rendu avec beaucoup de naturel et a vivement intéressé. De touchantes adresses française et anglaise accompagnées d'une riche mozette, de deux rochets, d'un surplis et d'une aube, furent présentées à Monseigneur qui remercia cordialement et félicita chaleureusement ses chères enfants de Saint-Charles.

PROFESSION RELIGIEUSE A SAINT-NORBERT.

La Rde Sœur Sainte-Flore, religieuse de la Miséricorde, a fait sa profession perpétuelle le 28 avril à l'asile Ritchot de Saint-Norbert. S. G. Mgr l'Archevêque présidait la cérémonie. Etaient aussi présents le R. P. Théophile, O. C. R., supérieur de la Trappe de N.-D. des Prairies, et MM. les abbés Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception à Winnipeg, Gandos, aumônier de l'asile, et Brodeur, secrétaire.

Monseigneur a prononcé le sermon de circonstance et il en a profité pour montrer comme est belle l'œuvre des Rdes Sœurs de la Miséricorde qui font vœu de travailler au salut des âmes comme les auxiliaires du prêtre. Le chant a été touchant. La visite des tout petits au berceau ou qui commencent à courir a fort intéressé Monseigneur qui a admiré le bel ordre de la maison et le magnifique cimetière des Sœurs et des Madeleines. Cette propriété sise sur les bords de la rivière Rouge, très boisée à cet endroit, est un don de Mgr Ritchot et sa valeur a déculpé depuis que les Sœurs l'occupent. Quatre Religieuses ont aussi renouvelé leurs vœux annuels. Monseigneur a pris le déjeuner et le dîner à l'Institution. Dans l'après-midi il est allé faire une conférence aux bon Pères Trappistes sur les œuvres du diocèse, dont le succès dépend beaucoup de leurs prières ferventes et de leurs généreux sacrifices.

LES DEUX CONSCIENCES.

Nous empruntons à la remarquable lettre de Mgr Rumeau, évêque d'Angers, publiée à l'occasion du seizième centenaire de la paix accordée à l'Eglise par Constantin, le passage suivant qui ne manque pas d'application dans notre cher Canada:

"Il y a une erreur fondamentale, propagée à dessein par les ennemis de l'Eglise et contre laquelle ne se défendent pas assez les demi-chrétiens, les chrétiens à teinte libérale: c'est que la religion est une affaire d'ordre privé, individuel, qui ne doit pas franchir l'étroite